

LA RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION ET LE PRIX DES MAISONS—LA QUESTION DE
LA RÉPRESSION DES ABUS

M. John Gilbert (Broadview): Une question supplémentaire. Est-ce que la réduction de la taxe de vente a effectivement réduit le coût des maisons et—troisième question supplémentaire, monsieur l'Orateur—le ministre compte-t-il imposer des amendes ou des sanctions si la réduction de la taxe de vente n'est pas transmise aux acheteurs de maisons?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas encore en mesure de répondre si les acheteurs n'en ont pas profité, mais je surveille de près la situation. Je n'ai aucun pouvoir statutaire pour imposer des amendes mais nous avons un pouvoir utile, celui d'accepter ou de refuser un prêt.

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ D'UNE RÉVISION DU BUDGET EN RAISON DE
LA STAGNATION ÉCONOMIQUE ET DE LA BALANCE
DÉFICITAIRE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. La veille de la présentation du budget, je lui demandais s'il allait déposer des rapports économiques intérimaires pour nous permettre de savoir si la conjoncture économique évoluait dans un sens conforme au budget. Il m'a répondu qu'il n'avait pas l'intention d'analyser le rapport de Statistique Canada annonçant une croissance zéro pendant les deux derniers trimestres. Nous disposons maintenant du rapport de Statistique Canada relatif au déficit actuel de 500 millions de dollars que connaît notre commerce international. Le ministre a répondu qu'il ne voulait pas déranger l'agencement de son discours. Maintenant que ces documents ont été publiés, le ministre est-il disposé à rectifier les prévisions économiques contenues dans son exposé budgétaire, suivant lesquelles le taux de croissance serait de 4 à 4½ p. 100 cette année et notre balance commerciale serait plutôt favorable? Il me semble que le ministre nous doit un supplément d'information.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si l'honorable député veut bien relire ce discours et l'examiner dans tout son contexte, il constatera que j'y exprimais des préoccupations à l'égard de deux points délicats de l'économie. Le premier était le logement; le deuxième, une réduction de nos exportations imputable à la stagnation sinon à la régression de l'économie de nos trois principaux clients. Les dernières statistiques ne m'ont causé aucune surprise.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question visait à savoir si le ministre communiquerait à la Chambre et au pays les rapports qu'il a manifestement en sa possession, puisqu'il a pu parler d'un ralentissement du commerce international. Bien sûr, la nouvelle en a été annoncée peu de temps après. La question est la suivante: le ministre avait-il ces rapports à l'époque?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas ces rapports. Nous avons une idée suffisamment précise de la situation économique de nos partenaires commerciaux. Les visites que j'ai effectuées en Europe et aux États-Unis, avant la présentation du budget,

Questions orales

avaient notamment pour but de me faire une idée de la vigueur de ces économies.

* * *

L'AVORTEMENT

LA DEMANDE DE CLARIFICATION DU LIBELLÉ DE LA LOI

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre de la Justice a trait à une demande de clarification des lois concernant l'avortement provenant des médecins de la Saskatchewan. Je pourrais dire ici que je crois être sur la même longueur d'onde que le ministre à ce sujet. Son ministère essaierait-il de présenter sous peu une mesure pour clarifier cette question pour la gouverne non seulement des profanes mais de tous les médecins?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, normalement, quand des lois ont été adoptées, les clarifications nécessaires sont données par les tribunaux compétents quand ils sont saisis des questions. Dans ce cas-ci, je crois que je pourrais donner suite à la lettre en en discutant avec le procureur général de la Saskatchewan qui, évidemment, est chargé de l'administration du droit criminel.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE VERSEMENT D'ALLOCATIONS FAMILIALES À DES
ÉTRANGERS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement a-t-il pour politique de verser des allocations familiales à des familles d'étrangers non résidents qui ont résidé au Canada pendant une courte période?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense qu'il vaudrait mieux inscrire cette demande de renseignements au *Feuilleton*.

* * *

LES PÊCHES

LES PÊCHEURS DE HOMARDS—DEMANDE D'INDEMNISATION
DES SINISTRÉS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question pour le ministre d'État chargé des Pêcheries. Étant donné les dégâts qu'a subis le matériel des pêcheurs de homard de la côte sud de la Nouvelle-Écosse lors de la tempête du 2 décembre—tempête qui a détruit environ 65 p. 100 des casiers dans certaines régions—le ministre a-t-il élaboré un programme, de concert avec son homologue de Nouvelle-Écosse, en vue d'indemniser les pêcheurs de leurs pertes? Dans l'affirmative, quand pouvons-nous nous attendre à ce que le gouvernement nous annonce ses projets à cet égard?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de mon ministère ont communiqué avec les fonctionnaires du gouvernement de la Nouvelle-Écosse à ce sujet. J'ai aussi eu personnellement des contacts avec le ministre des Pêches de la Nou-